

Collection ethnohistorique

Ceinture fléchée

https://collections.pacmusee.gc.ca/objets/ceinture-flechee-2021-015-012/

Collections / ceinture fléchée



Licence CC BY-NC-ND 4.0

Ceinture de carnaval en laine rouge, blanche, bleue, jaune et verte. Elle semble avoir été tressée « au carton ».

Numéro d'accession 2021.15.12

Période 1re moitié du 20e siècle

Matériaux fibre, laine

Technique tissé, à la machine

Contexte historique

Cette ceinture en laine a probablement été conçue à l'occasion du Carnaval de Québec. Depuis les années 1950, cet évènement utilise les ceintures fléchées comme symboles des festivités.

Cet objet historique riche, créé par les Canadiens français dans la 2e moitié du 18e siècle, est en effet porté par le Bonhomme Carnaval durant deux semaines. Si la ceinture qu'arbore cet emblème officiel du carnaval est une pièce traditionnelle confectionnée à la main, celles portées par les carnavaleux sont bien souvent faites de coton, et fabriquées mécaniquement en Asie.

Cette ceinture est cependant composée de laine, et semble avoir été tressée « au carton », une technique artisanale de tressage utilisant des bandes de carton pour créer des motifs. En effet, les motifs sont ici identiques sur les deux faces, caractéristique qu'on ne retrouve pas sur les ceintures de carnaval produites mécaniquement, mais qu'il est possible d'obtenir lors d'un tressage au carton. Toutefois, bien qu'artisanale, cette ceinture ne peut pas être qualifiée de fléchée. Le fléché est une technique de tressage manuel demandant plusieurs centaines d'heures de travail, dont la matière première est la laine. S'apparentant à la technique universelle du chevron, le fléché est plus sophistiqué. Les motifs formés peuvent être d'une grande complexité, conférant aux ceintures fléchées de grandes qualités esthétiques et techniques.

Aujourd'hui, plusieurs spécialistes et associations font perdurer le

savoir-faire du fléché dans une optique de transmission des savoirs historiques et traditionnels.

© Collection Pointe-à-Callière, don de Jean-Pierre Lavigne, 2021.015.012 Photo de Michel Julien